

Consultation sur le réseau de transport structurant

Introduction

Le dépôt de ce document s'inscrit dans le cadre de la démarche de consultation quant au projet de réseau structurant de la Ville de Québec dévoilé en mars 2018 et au futur réseau de bus du Réseau de transport de la Capitale (RTC). Les itinéraires de transport en commun dans le district de Val-Bélair sont demeurés à peu près les mêmes depuis 80 ans. Il est à noter qu'à l'époque, la population était d'environ 3 000 habitants, alors que maintenant, elle s'élève à près de 30 000 habitants. Le district électoral de Val-Bélair est le plus peuplé de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles. C'est également le district de la Ville de Québec où il y a le plus grand nombre de jeunes.

Depuis plusieurs années, le Group'Action Val-Bélair (GAVB) soulève l'importance d'assurer une meilleure desserte de Val-Bélair en matière de transport en commun. En mai 2016, le GAVB a déposé au conseil d'administration du RTC un portrait du transport pour les secteurs de Val-Bélair, Neufchâtel-Est et Loretteville. De même, le GAVB a participé aux consultations de 2017 de la Ville de Québec et du RTC. Dans la poursuite de ses démarches, le GAVB prend part à la consultation de 2018, dans l'optique de favoriser l'accessibilité géographique du transport en commun pour les citoyens du quartier Val-Bélair.

Présentation du Group'Action Val-Bélair

Le **Group'Action Val-Bélair** a officiellement vu le jour en mars 2012, suite à plusieurs rencontres avec différents intervenants et citoyens pour mieux connaître la réalité de Val-Bélair et prioriser des actions favorisant le développement de cette communauté en pleine croissance démographique. Notre mission est de contribuer au mieux-être et à la qualité de vie de la population de Val-Bélair, dans une approche de développement des communautés, en tenant compte de la réalité des personnes en situation de vulnérabilité. En annexe, vous trouverez la liste des membres du **Group'Action Val-Bélair**.

Portrait de Val-Bélair

- Selon les statistiques de 2016, près de 30 000 personnes habitent à Val-Bélair ;
- Val-Bélair le secteur où on retrouve le plus grand nombre de jeunes dans la Ville de Québec, soit près de 7 405 âgés de 0-17 ans (5 775 jeunes âgés de 0 à 12 ans et 1 630 jeunes âgés entre 13 et 17 ans) ;
- Les jeunes représentent 26 % de la population de Val-Bélair, comparativement à 16,7 % pour l'ensemble du territoire de la Ville de Québec ;
- 43,2 % des jeunes âgés de 0-18 ans de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles se retrouvent à Val-Bélair ;
- Un portrait de la défavorisation réalisé en 2006 démontre que les secteurs de Val-Bélair-Nord et Val-Bélair-Sud présentent un niveau de défavorisation élevé tant sur le plan social que matériel.

Constats et recommandations

Le Group'Action Val-Bélair a procédé à l'analyse du projet de réseau structurant de transport de la Ville de Québec et du futur réseau de bus du Réseau de transport de la Capitale (RTC). S'appuyant sur le portrait du secteur de Val-Bélair, cette analyse a permis de dégager différents constats et recommandations.

Du point de vue du GAVB, il apparaît essentiel de **favoriser une meilleure connexion entre Val-Bélair et les autres secteurs de la Ville de Québec**, d'une part, ainsi que **d'assurer une meilleure circulation du transport en commun au sein même du quartier**, d'autre part.

Axe 1 : Favoriser une meilleure connexion entre Val-Bélair et les autres secteurs de la Ville de Québec

D'un côté, le Group'Action souligne la pertinence de favoriser une meilleure connexion entre Val-Bélair et les autres secteurs de la Ville de Québec.

Recommandation 1.1 : Favoriser une meilleure connexion entre Val-Bélair et Loretteville

Cette préoccupation s'explique par la volonté de faciliter l'accès à certains services de base en santé. Bien que Val-Bélair dispose d'une clinique médicale, plusieurs services sont accessibles seulement au CLSC de la Jacques-Cartier et à l'Hôpital Chauveau, situés sur la rue de l'Hôpital. L'Hôpital Chauveau offre plusieurs services essentiels, incluant un service d'urgence, une clinique externe et de radiologie, ainsi qu'un Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Pour le moment, aucun parcours ne se rend sur la rue de l'Hôpital et la marche nécessaire pour s'y rendre à partir des réseaux actuels est ardue pour certains des citoyens de Val-Bélair.

De plus, plusieurs organismes communautaires offrant des services aux citoyens de Val-Bélair se trouvent à Loretteville. Aide à la communauté et services à domicile (organisme pour aînés), le Pavois, le Carrefour Jeunesse Emploi Chauveau et le Centre d'éducation aux adultes Saint-Louis sont tous situés aux environs de la rue Racine, au centre-ville de Loretteville. En réponse à ces constats, le GAVB propose de favoriser une meilleure connexion entre Val-Bélair et Loretteville.

Cette recommandation pourrait être actualisée en **favorisant une meilleure connexion entre les autobus de Val-Bélair et le Métrobus 804. L'ajout d'un arrêt d'autobus en face du CLSC et de l'Hôpital Chauveau et l'ajout d'un trajet connectant directement cet arrêt à Val-Bélair** favoriseraient l'accès aux services pour les résidents de Val-Bélair et de la Haute-Saint-Charles. De même, il faudrait **assurer la connexion entre Val-Bélair et la rue Racine à Loretteville.**

Recommandation 1.2 : Assurer une meilleure liaison entre Val-Bélair et le secteur Est de la ville de Québec (Saint-Émile, Charlesbourg, Beauport, Lebourgneuf)

Pour les citoyens de Val-Bélair qui travaillent au centre-ville, à la Colline parlementaire ou qui fréquentent les cégeps Sainte-Foy et Garneau, l'Université Laval ou Place Laurier, il est aisé d'utiliser le transport en commun. Par contre, les déplacements entre Val-Bélair et la portion Est de la ville (Saint-Émile, Charlesbourg, Beauport et Lebourgneuf) sont beaucoup moins évidents.

Or, ces secteurs sont des pôles d'emploi importants. De même, certains services spécialisés en santé sont localisés à Beauport. C'est le cas notamment de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ) et l'hôpital Enfant-Jésus. Pour circuler entre Val-Bélair et ces différents secteurs, il faut faire plusieurs transferts. Sur l'heure de pointe, les transferts se font plus rapidement, mais le reste du temps, les délais d'attente sont très longs. Pour un citoyen qui travaille dans une usine de chaussure à Saint-Émile, ce n'est pas possible d'utiliser le transport en commun. Il vaut mieux alors avoir un ami pour le covoiturage !

Le GAVB propose donc **d'assurer une meilleure liaison entre Val-Bélair et le secteur Est de la Ville de Québec**, soit par **l'ajout de trajets d'autobus** ou par **une meilleure connexion des autobus existant** à l'heure actuelle.

Recommandation 1.3 : Assurer une meilleure liaison entre Val-Bélair et le secteur Ouest de la ville de Québec (Ancienne-Lorette et Sainte-Foy)

La liaison entre Val-Bélair et le secteur de l'Ancienne Lorette est particulièrement difficile et mériterait d'être étudiée dans le contexte d'une restructuration du transport en commun. Par exemple, il n'est pas aisé pour un travailleur de circuler entre Val-Bélair et l'autoroute Duplessis et l'Ancienne-Lorette, alors que ces secteurs regroupent plusieurs employeurs (Walmart, épiceries et commerces divers).

Somme toute, le GAVB propose **d'assurer davantage de liaisons avec les différents secteurs d'emploi de la Ville** par la création de nouveaux parcours. Parallèlement le GAVB propose de **faciliter la connexion entre les parcours à toutes les heures du jour**, pas juste aux heures de pointe. Dans les périodes moins achalandées, **de plus petits véhicules pourraient être utilisés pour assurer une meilleure rentabilité.**

Axe 2 : Assurer une meilleure circulation du transport en commun au sein du quartier Val-Bélair

D'un autre côté, le Group'Action soulève l'importance d'assurer une meilleure circulation du transport en commun au sein de Val-Bélair.

Recommandation 2.1 : Mieux desservir le secteur Est de Val-Bélair (parc industriel, rue des affaires, avenue industrielle, rue de l'innovation)

De nouvelles entreprises s'installent ou souhaitent s'installer dans le secteur de Val-Bélair, par exemple au Carrefour de la Bravoure (intersection de l'autoroute Henri IV et de l'avenue Industrielle). Ce secteur s'est développé de façon importante dans les dernières années, avec la venue de nombreux commerces, restaurants et services professionnels. Une résidence comprenant 300 unités pour personnes âgées ouvrira ses portes en 2018 dans le même secteur.

D'un autre côté, le parc industriel compte déjà la Fabrique de la Bière Archibald qui vient de s'agrandir, ainsi que la Pâtisserie Michaud. Ces changements amènent de nouveaux résidents,

travailleurs et clients qui, pour la plupart, doivent utiliser une voiture. Un concessionnaire de voitures l'a compris, il s'est installé dans ce secteur!

Pour les commerces situés dans ces secteurs, le recrutement et la rétention du personnel sont compliqués, surtout pour les personnes qui n'ont pas de voiture et qui viennent de l'extérieur du district de Val-Bélair pour travailler. La gestion des horaires atypiques est difficile, dû au manque de transport hors des heures de pointe. À titre d'exemple, le Centre Jeunesse-Emploi Chauveau avait ciblé des stages pour deux jeunes à la Pâtisserie Michaud. Ayant complété leur stage, ces jeunes auraient pu obtenir un poste à temps complet. Or, ces derniers ont refusé l'emploi en raison de l'horaire du transport en commun. Les jeunes auraient dû partir très tôt pour arriver à l'heure, et revenir à la maison très tard, puisqu'il n'y a pas de circuit qui dessert le parc industriel. Pourtant, le parc industriel se développe depuis environ 20 ans et la rue des Affaires n'est pas un cul-de-sac. Le problème affecte également les autres commerces ou services situés sur le boulevard Pie XI (nord et sud), la rue Etna, ou encore la rue de l'innovation.

La Bibliothèque Félix Leclerc, l'école Odyssee, l'Aréna des deux Glaces, la salle de quilles, le Parc La Chanterelle et la Maison des Jeunes, situés aux environs de la rue de l'Innovation, sont accessibles seulement par le circuit 77, qui dessert le nord-ouest de Val-Bélair. Ainsi, pour les résidents qui demeurent à l'est et au sud de Val-Bélair (circuit 74), il est difficile de se déplacer et d'avoir accès à ces services. De plus, il y a trente minutes de décalage lors de la connexion entre le circuit 77 et le 74. La rue de l'Innovation pourrait servir de point de connexion entre les différents circuits d'autobus, ce qui permettrait de mieux desservir ce secteur.

Le GAVB suggère qu'un circuit soit créé pour desservir les environs du parc industriel, de la rue des affaires et la rue de l'innovation, et ce, aux heures favorables pour les travailleurs, et qu'il communique avec les autres circuits de Val-Bélair pour éviter de longues attentes. De plus, le GAVB propose l'ajout d'un terminus sur la rue de l'innovation. Enfin, le GAVB propose une meilleure connexion entre les circuits 77 et 74 pour desservir certains lieux de services tels que le bureau d'arrondissement et le centre culturel George-Dor.

Recommandation 2.2 Mieux desservir le secteur Ouest de Val-Bélair

Actuellement, le secteur ouest de Val-Bélair est très peu desservi par le transport en commun, notamment les environs de la route de l'Aéroport. Le Bureau d'arrondissement de la Haute-Saint-Charles, maintenant situé sur la route de l'Aéroport, est le seul bureau d'arrondissement de la ville qui n'est pas desservi par le transport en commun. Or, le personnel qui y travaille provient de tous les secteurs de la ville, de même que tous les citoyens qui y utilisent les services municipaux. Le centre culturel Georges-Dor possède une salle multifonctionnelle très utilisée par les organismes et les groupes sociaux, que ce soit pour des rencontres, des activités ou des cours (danse, musique) offerts par la Corporation Loisirs-Action Val-Bélair. Le Club de l'âge d'or de Val-Bélair tient plusieurs activités dans cette salle, et ce, à toutes les semaines. Puisqu'il n'y a pas d'arrêt de bus à proximité, les citoyens et les travailleurs sont peu encouragés à s'y rendre en transport en commun. Plusieurs représentants des organismes pour aînés

affirment que le transport en commun inadéquat est un irritant pour les personnes âgées. Plusieurs ne peuvent participer aux activités, soit parce que l'arrêt du circuit 77 est situé sur la rue de la Montagne Est et qu'ils doivent gravir la route de l'Aéroport pour se rendre au centre culturel, ou encore parce qu'ils habitent dans le secteur du circuit 74 qui dessert seulement le boulevard XI. S'ils n'ont pas d'amis qui ont une voiture, ils restent à domicile.

Le GAVB suggère qu'à certaines heures, **un circuit d'autobus utilise la rue de l'Etna au lieu de la rue de la Montagne Est pour accéder à la Route de l'Aéroport**, de façon à encourager les citoyens à utiliser le transport en commun pour aller travailler ou pour participer aux activités de loisirs.

Recommandation 2.3 : Augmenter le nombre de place dans les Parc-O-Bus

Si on veut inciter les citoyens qui habitent en périphérie à prendre le transport en commun et ainsi diminuer le nombre de voitures sur la route, il faut augmenter le nombre de Parc-O-Bus à Val-Bélair, ainsi que le nombre de trajets qui y sont reliés. Un grand Parc-O-Bus est prévu à l'entrée de Val-Bélair, près de la Route Sainte-Geneviève. Du point de vue du GAVB, le fait de prévoir un Parc-O-Bus à Val-Bélair apparaît judicieux, mais il faudra cependant prévenir la congestion pour l'accès à la route Sainte-Geneviève et à la bretelle de l'autoroute Henri IV. De plus, il importe de mentionner que l'école Saint-Claude est située près de l'emplacement ciblé.

Actuellement, il y a un Parc-o-Bus près de la Bibliothèque Félix-Leclerc. Or, si ce Parc-O-Bus était au stationnement municipal de l'aréna, il serait possible d'y ajouter davantage de places. De plus, un autre Parc-O-Bus pourrait être ajouté sur les terrains inutilisés des Industries Valcartier. L'ajout d'un Parc-O-Bus au nord pourrait faciliter l'accès au transport en commun pour les citoyens de la Base militaire de Valcartier et des villes de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ces secteurs se sont grandement développés, avec la venue de plusieurs jeunes familles.

Le GAVB propose donc **d'ajouter des places dans le Parc-O-Bus situé près de la Bibliothèque Félix-Leclerc, d'ajouter un Parc-O-Bus au nord sur les terrains inutilisés des industries Valcartier**, ainsi que **d'évaluer l'emplacement ciblé pour le grand Parc-O-Bus (intersection Sainte-Geneviève et Pi XI)** pour assurer d'une circulation efficace et sécuritaire.

Recommandation 2.4 : Faire la promotion du service de Taxibus et augmenter le nombre de secteurs à desservir.

Le Taxibus est un service primordial, mais peu connu dans le district de Val-Bélair, ne desservant que quelques secteurs spécifiques. Ainsi, il est important que le service de Taxibus soit maintenu et qu'il soit davantage publicisé. De même, il apparaît essentiel de réviser les secteurs à desservir, compte tenu de la forte augmentation du nombre d'habitants dans certaines rues éloignées de Val-Bélair, par exemple le Chemin de Bélair. Par exemple, certains secteurs éloignés n'ont pas accès au Taxibus alors que d'autres secteurs y ont droit, bien qu'ils soient plus près d'un circuit d'autobus. À quand remonte la dernière révision de l'accès à ce service ?

Il serait intéressant que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) se dote d'une approche proactive dans la définition des secteurs ciblés, en réévaluant l'accessibilité au fur et à mesure que les territoires évoluent.

Le GAVB propose donc de **faire la promotion du Taxibus et d'augmenter le nombre de secteurs à desservir**, car il y a de nouvelles rues qui se développent. Cette proposition permettrait de diminuer le nombre de voitures sur la route ou encore d'éviter l'achat d'une deuxième voiture, moyen de transport privilégié pour la clientèle plus éloignée de l'autobus. De même, cette proposition éviterait aux parents d'avoir à faire « le taxi » pour les jeunes du secteur.

CONCLUSION

Du point de vue du GAVB, la restructuration du transport en commun apparaît comme une opportunité idéale pour revoir la desserte des secteurs en périphérie du centre-ville de Québec, incluant Val-Bélair. Les recommandations proposées dans ce document permettraient sans doute d'offrir un meilleur service et de mieux répondre aux besoins des résidents de Val-Bélair. Considérant l'augmentation croissante de la population dans la Couronne nord de la Ville de Québec, il apparaît essentiel que la Ville de Québec et le RTC se penchent dès maintenant sur cet enjeu et mettent en œuvre de solutions adaptées à cet effet.

Le réseau structurant de transport sera effectif dans approximativement huit ans, mais la congestion routière est un enjeu bien actuel. De ce fait, il faut que des mesures soient mises en place dès maintenant pour diminuer l'utilisation de la voiture et favoriser l'usage du transport en commun. Le GAVB demeure disposé à répondre à toutes questions et à contribuer dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Val-Bélair.



LISTE DES MEMBRES DU GROUP'ACTION VAL-BÉLAIR (2017-2018)

- Arrondissement Haute-Saint-Charles, Ville de Québec
- Bibliothèque Félix-Leclerc
- Carrefour jeunesse-emploi Chauveau
- Centre l'Amarrage
- Centre de la Famille Valcartier
- CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Club Rotary
- Conseil de quartier
- Villa de l'avenir
- École l'Odysée
- Loisirs-Action Val-Bélair
- Maison des jeunes L'Escapade
- Paroisse Saint-Martin
- Popote et multiservices
- Le Pavois